



POLITIQUE DE PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

La protection de vos données à caractère personnel est un élément essentiel de notre relation. Cette relation est fondée sur un principe de transparence visant à respecter votre vie privée conformément à la réglementation en vigueur en France et en Europe notamment en application de la Loi Informatique et Libertés et du Règlement Général sur la Protection des Données (« RGPD »), dénommée ci-après la « Réglementation ». La présente politique vous informe sur les catégories de données à caractère personnel que nous traitons, la façon dont nous les utilisons, les catégories de personnels qui ont accès à ces données, ainsi que sur les droits dont vous disposez.

Identité des responsables de traitement

Rappel légal : le responsable du traitement est, la personne qui détermine les moyens et les finalités du traitement.

En tant que patient, vos données à caractère personnel seront traitées par

- BIO67-BIOSPHERE (SELARL immatriculée au RCS de Strasbourg, sous le numéro T1778852004, siégeant au 31 rue du Faubourg National, 67000 Strasbourg) en tant que responsable de traitement des données à caractère personnel collectées.

Nature des données recueillies

BIO67-BIOSPHERE peut recueillir directement auprès de vous (personne majeure capable de contracter des obligations conformément la législation française) des données à caractère personnel. Nous ne collectons que les données nécessaires au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées, dans le cadre de notre activité :

- Données d'identification (notamment nom, prénom, date de naissance, le sexe)
- Données de contact (notamment adresse postale et électronique, numéro de téléphone)
- Données administratives (N° et caisse de sécurité sociale, N° et identification de complémentaire santé)
- Données de santé (notamment le poids, la prise de médicament, le contexte de la prescription d'examen, symptomatologie)
- Données de prescription d'examens biologiques (ordonnances et autres formulaires)
- Données produites par le laboratoire (notamment les résultats d'examens biologiques)
- Données d'examens médicaux (exemple : compte-rendu d'examen échographique pendant la grossesse)

Ces données peuvent être recueillies directement (lorsque vous vous présentez au laboratoire), mais également par l'intermédiaire de votre infirmier à domicile, ou de votre médecin en cas d'hospitalisation. Dans tous les cas, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification.

Pour quelle utilisation ?

Vos données à caractère personnel sont collectées et traitées uniquement sur la base de la Réglementation. Nous nous engageons fermement à ne pas transmettre à des tiers extérieurs (autres que les professionnels de santé concernés directement) et à ne pas commercialiser les données personnelles que vous nous confiez.

L'ensemble de vos données à caractère personnel sont collectées et traitées en vue de réaliser et d'interpréter vos examens biologiques sur la base de votre consentement, ou d'assurer une bonne correspondance avec vous.

Plus particulièrement :

1. Vos données d'identification et de contact afin de permettre à BIO67-BIOSPERE de vous transmettre les résultats des examens biologiques et de vous contacter par téléphone en cas de problème (urgence lié à un résultat pathologique par exemple, problème technique pendant la réalisation d'un examen, non-conformité d'un prélèvement)
2. Vos données administratives afin de transmettre les informations nécessaires aux caisses d'assurance maladie et complémentaire dans le cadre du tiers-payant.
3. Vos données de santé pertinentes afin de permettre à BIO67-BIOSPERE de réaliser chaque examen biologique prescrit, et d'interpréter tous les résultats produits en fonction des valeurs de référence (régulièrement différentes selon l'âge et/ou le sexe), le contexte clinique, la médication, et le motif de la prescription. Vos antécédents permettent également la bonne interprétation des examens.
4. Vos résultats biologiques : ceux-ci sont transmis par défaut au patient ou responsable légal/parents pour les mineurs (sauf dans le cadre de la contraception et des maladies sexuellement transmissibles), au prescripteurs ainsi qu'au médecin traitant, sauf mention contraire de votre part. Pour les résidents en maison de retraite pour patients hospitalisés, les résultats sont aussi transmis à l'établissement. Dans le cadre d'un bilan d'assurance, seul le patient est destinataire des résultats.
5. Vos données sous-traitées : elles concernent toutes les catégories précédemment citées ainsi que d'autres examens médicaux joints (exemple : Compte-rendu échographique pendant la grossesse) dans le cadre d'examens spécialisés transmis (que nous ne réalisons pas). Nous vérifions régulièrement les compétences de nos sous-traitants, y compris leurs modalités de traitement des données personnelles que nous leur transmettons. Ces données sont récoltées avec la même finalité que nous. Nos principaux sous-traitants sont :

- le Laboratoire CERBA HEALTHCARE, 11-13 rue René Jacques, 92130 Issy-les-Moulineaux, France.
- le Laboratoire EUROFINS-BIOMNIS, 17-19 Avenue Tony Garnier, 69007 Lyon
- les Laboratoires des Hôpitaux universitaires de Strasbourg (HUS)

Remarque : les résultats de vos examens anonymisés (c'est-à-dire dissociés de vos données personnelles et de vos coordonnées) pourront être utilisés à des fins statistiques par les autorités de santé (ARS, ANSM, DGS) et par le laboratoire (calcul des valeurs usuelles, ciblage de population, tri d'échantillon) ou certains fournisseurs de réactifs.

Durée de conservation

Vos données personnelles seront conservées (en sécurité) dans le respect de la loi sur le dossier médical. Ce texte impose au laboratoire une durée de conservation d'au minimum 10 ans pour les résultats d'examens et les éléments qui y sont liés. Cette conservation s'effectue au format informatique.

Droit d'accès et de rectification

Nous attachons une importance particulière à la conservation et la mise à jour des données que nous collectons. Notre personnel est à votre disposition pour corriger les erreurs ou les oublis que vous constaterez. Toutefois la loi prévoit que toute personne concernée peut solliciter la communication et la correction des éléments la concernant. Vous pouvez exercer ce droit auprès du Délégué à la Protection des Données de Bio67-Biosphère dont les coordonnées figurent ci-dessous. Toute demande doit être accompagnée d'une copie d'une pièce d'identité avec photographie. Nous nous engageons apporter une réponse à votre demande dans un délai de 30 jours.

Délégué à la Protection des Données (DPD)

Toute demande de renseignement doit être adressée sous pli postal à Monsieur le délégué à la protection des données, 31 rue du Faubourg National, 67000 Strasbourg. Votre demande doit impérativement être accompagnée d'une copie d'un document officiel attestant de votre identité. Il est également possible d'utiliser l'adresse email rgpd@bio67.fr

Licéité des traitements – Refus de traitement

Le traitement automatisé de vos données personnelles est imposé par les outils techniques mis en place au laboratoire Bio67-Biosphère et par les modalités de la prise en charge financière de vos soins (télétransmission et délégation de paiement). La licéité des traitements réalisés par le laboratoire pour les données médicales repose sur les articles 9.2.h et 9.3 du RGPD. Ils ne requièrent pas de consentement spécifique. Vous avez toutefois la possibilité de vous opposer à ces traitements. Dans ce cas, nous ne pourrions pas personnaliser votre compte-rendu avec des impacts probable sur la communication au médecin de vos antécédents, des valeurs de référence ou de l'interprétation des résultats. Un ticket d'anonymat vous sera donné lors de la création de votre dossier : il vous permettra de venir récupérer vos résultats directement au laboratoire.

L'expression du refus ultérieurement au premier dossier réalisé au laboratoire n'entraîne pas la suppression des dossiers existants. Ceux-ci seront archivés de manière à supprimer la possibilité d'un accès direct aux données personnelles. Ces résultats seront toutefois conservés dans les limites de la loi (cf. Durée de conservation).

Autorité de contrôle

L'autorité de contrôle désignée par la loi française est la Commission Nationale Informatique et Liberté que vous pouvez saisir en cas de litige dans l'exercice de vos droits ou si vous pensez que votre réclamation concerne un manquement à la loi « Informatique et libertés ». Vous trouverez les modalités de cette saisie sur le site internet de la CNIL.